



Déclaration Liminaire FSSSCT

Du 3 avril 2026

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Ecrire une déclaration liminaire pour les instances devient un exercice difficile. Difficile car nous pouvons avoir l'impression de revenir sans cesse sur les mêmes difficultés sans que rien ne bouge.

L'actualité de notre système éducatif reste complexe et peu réjouissante. L'UNSA Education est une fédération qui s'efforce d'être optimiste et force de proposition. Mais notre optimisme s'érode : pénurie de personnels, difficultés de recrutement, charge de travail accrue pour les enseignants et les personnels, et des conditions d'exercice parfois dégradées. Dans le Pas-de-Calais, comme ailleurs, ces tensions pèsent sur la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des élèves, ainsi que sur la santé et le bien-être des personnels. Face à cela, la médecine scolaire en direction des élèves mais aussi celle en direction des personnels relève de l'indigence.

L'UNSA Éducation rappelle que la réussite éducative ne peut se construire sans des moyens humains et matériels à la hauteur des ambitions affichées.

Nous allons aborder aujourd'hui les visites qui ont pu être faites et si la priorité va cette année à l'examen et l'analyse des risques psycho-sociaux, force est de constater que ces premières visites ont montré un bâti souvent inadapté à un exercice serein des métiers.

Avec les premiers rayons de soleil, la température monte dans les classes et il est déjà temps de sortir les ventilateurs, que ferons nous en juin ?

Les fiches du RSST n'en finissent plus de nous alerter sur des situations devenues ingérables. Des collègues nous informent d'accidents de travail avec ITT suite à des coups, des agressions quotidiennes. Est-ce l'étape suivante ? Attendre d'être les pieds au mur et risquer l'accident ? A quel moment les personnels peuvent activer sans crainte le RDGI ?

Nous rappelons également que les fiches du registre SST rédigées par les AESH sont rarement répondues dans le logiciel quid de l'affectation en PIAL de ces collègues.

Toutes ces remontées nous obligent à travailler collectivement à une amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des personnels. Notre cadre est contraint, nos moyens sont contraints, nous vivons et exerçons dans un département touché par la crise démographique, la paupérisation et la raréfaction des personnels de santé. Les alertes sur la santé et le bien-être de nos collègues sont quotidiennes. Alors oui le tableau est sombre mais il est réel. Néanmoins, nous ne pouvons nous résigner, c'est tout le sens de notre engagement tant professionnel que syndical.

L'UNSA Éducation a fait du dialogue social sa méthode prioritaire pour la résolution des problèmes et pour l'aboutissement de ses revendications. Ce choix repose sur la conviction que les désaccords peuvent être dépassés et que des avancées sont possibles dès lors que les échanges sont francs et respectueux. Nous tenons à remercier pour cela les échanges constructifs que nous avons eu avec M. Ribaud lors des années passées dans notre département. Mais pour avancer dans une démarche constructive, il faut que chaque partie assume ses responsabilités, y compris l'employeur. Mais l'employeur se rend-il compte dans quelles difficultés sa politique errante et les baisses de moyens plongent l'institution dans son ensemble ?

L'employeur doit apporter la sécurité et la sérénité nécessaire au travail des personnels et donc concourir à la réussite des élèves par des moyens humains et matériels et de la stabilité à tous les niveaux.

Merci pour votre attention.